

PALAIS DE JUSTICE DE STRASBOURG LA RÉNOVATION EXEMPLAIRE D'UN BÂTIMENT INSCRIT DANS L'HISTOIRE DU PAYS

Crédit photo : Cabinet Garcès - De Seta - Bonet Architectes



Construit à la fin du 19^e siècle, le **Palais de Justice de Strasbourg** constitue l'un des édifices historiques les plus représentatifs du style impérial allemand de la capitale alsacienne.

Afin d'apporter modernité et fonctionnalité à ce monument d'envergure, le ministère de la Justice a mandaté l'**Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ)** pour sa réhabilitation.

L'APIJ a confié le dessin architectural de cette opération à deux cabinets espagnols **Garcès - De Seta - Bonet Architectes** (mandataire) et **Serra - Vives - Cartagena Architectes** (co-traitants).

Le groupement composé d'**Eiffage Construction Alsace (mandataire) – Spie batignolles est – Eiffage Energie – Clemessy** s'est vu octroyer la réalisation de l'ensemble des travaux de réhabilitation et de construction neuve en 2013.

La société alsacienne **BCM** a été retenue par le groupement pour consolider la structure générale de l'ouvrage et réaliser la charpente métallique de la nouvelle toiture.



POINTS CLES DU PROJET

Un chantier 3 en 1 :

- **Phase 1** : restauration des éléments inscrits à l'inventaire du patrimoine historique (façade pierre / salle des Pas Perdus).
- **Phase 2** : réhabilitation lourde sur 12 300 m² (démolition de la surélévation de 1978, création d'un 3^e niveau et d'un 4^e niveau partiel).
- **Phase 3** : construction neuve sur 6 024 m² dans la cour centrale.

Concevoir un projet sachant concilier l'élégance des éléments inscrits à un dessin architectural plus moderne, tout en conservant l'aspect patrimonial de l'édifice.

S'adapter aux contraintes d'urbanisation dense du Palais de Justice, situé en plein cœur du centre-ville : respect d'une charte faible nuisance, étroite collaboration avec l'Eurométropole de Strasbourg, adaptation aux riverains,...

SOMMAIRE

(A) Eléments d'architecture inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques	p.03
(B) Parti-pris architectural : conserver les charmes de l'ancien et l'associer à une architecture plus contemporaine	p.05
(C) L'APIJ confie au groupement Eiffage Construction Alsace, Spie batignolles est, Eiffage Energie et Clemessyla réhabilitation d'un monument exceptionnel	p.07
(D) Cinq mois de travaux préparatoires en étroite concertation avec l'Eurométropole de Strasbourg	p.09
(E) Plusieurs chantiers sur une seule opération	p.12
▸ ANNEXES	p.23
<i>Fiche d'identité EIFFAGE</i>	
<i>Fiche d'identité Spie batignolles est</i>	
<i>Fiche d'identité BCM</i>	
<i>Fiche d'identité Agence Garcès – de Seta – Bonet</i>	



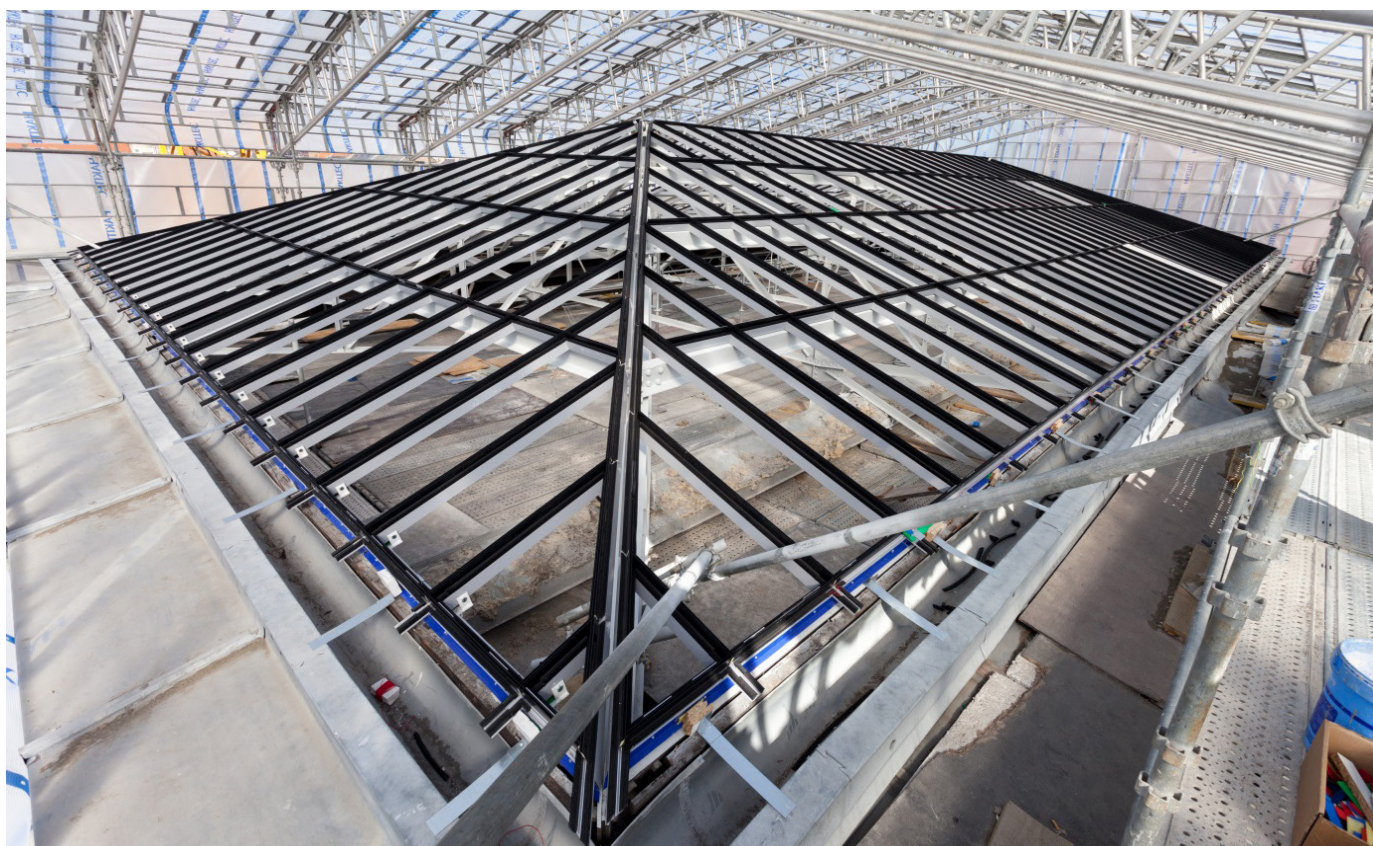
(A) ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE INSCRITS À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Véritable symbole de l'architecture impériale allemande de la fin du 19^e siècle, le Palais de Justice de Strasbourg a été bâti par l'architecte Skjöld Neckelmann entre 1894 et 1897 au cours de l'occupation par le Reich allemand.



Crédit Photo : BALLOÏDE Photo

Cet édifice présente de nombreux éléments constructifs (façades, toitures, verrières, certains pylônes, salle des Pas Perdus, salle d'audience) du mobilier et des décors **inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques**.





Confronté à la vétusté, à l'exiguïté, au manque de modernité et à la non-conformité aux normes les plus récentes en matière de sécurité, le **Ministère de la Justice a souhaité entreprendre un vaste programme de réhabilitation.**

L'objectif de ce programme est triple :

- › **Transformer un bâtiment historique** du 19^e siècle en un Palais de Justice du 21^e siècle, répondant **aux besoins fonctionnels** d'un équipement moderne,
- › **Le remettre aux normes de sécurité** au regard de la réglementation la plus récente,
- › **Effectuer une mise à niveau technique complète** (ERP de 2^e catégorie).

Le montant **de travaux pour le groupement constructeur représente 34 000 000 € TTC**. L'ouverture du nouveau Palais de Justice est fixée à début 2017.

Les différents challenges techniques, humains et environnementaux qu'engagent les travaux de rénovation du Palais de justice de Strasbourg illustrent **la singularité et l'exemplarité** de cette opération majeure.



(B) PARTI-PRIS ARCHITECTURAL : CONSERVER LES CHARMES DE L'ANCIEN ET L'ASSOCIER À UNE ARCHITECTURE PLUS CONTEMPORAINE

L'APIJ a confié la conception architecturale du projet à deux cabinets espagnols : **Garcès - De Seta - Bonet Arquitectes**, en qualité de mandataire et **Serra - Vives - Cartagena Arquitectes**, agissant en co-traitance.

Le principe architectural retenu, concilie l'élégance des éléments inscrits à un dessin architectural plus moderne, tout en conservant l'aspect patrimonial de l'édifice, notamment d'extérieur.

« Nous avons mené un diagnostic architectural, patrimonial et urbain en amont du démarrage des travaux pour inventorier les éléments inscrits, identifier les problèmes de l'ancien Palais de Justice et trouver les solutions les plus adéquates pour respecter le contexte historique », **explique Yohan OHLUND, Chef de Projet APIJ.**

Ce diagnostic a mis en lumière deux enjeux majeurs :

- **Revoir la gestion des flux de circulation** : jusqu'à présent, les mêmes voies étaient empruntées quotidiennement par les détenus, le public et les usagers du Palais de Justice avec les risques de sécurité que cela comporte.

La réflexion devait nécessairement s'engager autour d'une redéfinition des flux intérieurs pour dissocier les circulations des différents utilisateurs du bâtiment. Le but : assurer la sécurité du public et des collaborateurs du Palais de Justice et offrir à ces derniers un cadre de travail plus confortable.

- **Repenser le contraste architectural** entre le bâtiment d'origine et la surélévation réalisée en 1978.



Crédit Photo : BALLOIDE Photo



Les architectes ont choisi de supprimer complètement cette extension. La maîtrise d'œuvre a souhaité la remplacer par un 3^e et un 4^e niveau d'étage partiel, légèrement positionnés en retrait de la façade d'origine, se plaçant tel un chapeau sur le toit d'origine. Les deux cabinets ont imaginé ce procédé architectural afin d'offrir deux visions d'optique différentes aux utilisateurs et aux riverains, la vision d'un bâtiment historique, vu du sol du Palais de Justice et celle d'un **bâtiment patrimonial associant une touche de modernité**, vu de plus loin sur la nouvelle « coiffe » du Palais de Justice.



Crédit photo : Cabinet Garcès - De Seta - Bonet Architectes

« Nous avons imaginé un projet très exigeant c'est-à-dire à la fois très respectueux de son contexte historique mais en même temps très contemporain, avec aucune complaisance ni pour la mode, ni pour la nostalgie » indique **Jodi GARCÉS, Architecte pour le cabinet Garcès - De Seta - Bonet Architectes.**



Crédit photo : Cabinet Garcès - De Seta - Bonet Architectes



(C) L'APIJ CONFIE AU GROUPEMENT EIFFAGE CONSTRUCTION ALSACE, SPIE BATIGNOLLES EST, EIFFAGE ENERGIE ET CLEMESSY LA RÉHABILITATION D'UN MONUMENT EXCEPTIONNEL

Dans son cahier des charges, l'APIJ, très sensible à la qualité de la réalisation de son chantier et au respect des performances techniques requises, a imposé la constitution d'un schéma de contrôle de la qualité.

Compte-tenu de l'implantation du Palais de Justice en plein cœur du centre-ville strasbourgeois, au centre d'une zone de bureaux et de logements dense, l'APIJ a souligné la nécessité pour le futur groupement de travailler en toute transparence avec les riverains.



Crédit Photo : BALLOÏDE Photo

Cette exigence s'est formalisée à travers un important travail relationnel afin d'assurer des échanges de qualité et constants entre l'APIJ, la direction des travaux, l'Eurométropole de Strasbourg et les riverains, de la conception et jusqu'à la livraison du chantier.

La proposition du **groupement Eiffage Construction Alsace, Spie batignolles est, Eiffage Energie et Clemessy** a été retenue.

Partenaires de longues dates dans la région, Eiffage Construction Alsace et Spie batignolles est, ont précédemment collaboré à l'édification de réalisations de qualité comme la Médiathèque Malrault, les anciennes archives municipales de Strasbourg,... signes de la capacité des deux entreprises à travailler efficacement en mode projet.

Au-delà des enjeux et performances techniques, ce chantier représente également un vrai défi humain, celui de rapprocher et de fédérer des équipes issues de différentes sociétés.



Le groupement a su constituer une équipe particulièrement soudée et homogène, encadrée par des responsables de cultures différentes. Ils ont su partager et échanger efficacement afin de mettre en commun leurs expériences et leurs compétences respectives pour mener à bien ce projet dans sa globalité, en intégrant une gestion optimale avec les différents intervenants présents sur cette opération notamment BCM.

Au plus fort de l'activité en phase gros œuvre, le chantier a accueilli 30 collaborateurs du groupement. Jusqu'à 120 personnes interviendront pendant la phase TCE (tous corps d'état).

Le groupement Eiffage Construction Alsace / Spie batignolles est / Eiffage Energie / Clemessy s'est engagé contractuellement vis-à-vis de l'APIJ à consacrer 15 000 heures de main d'œuvre à du personnel en insertion.

Au total, 40 000 heures de main d'œuvre seront nécessaires pour mener à bien ce projet d'envergure en redonnant une dimension fonctionnelle, moderne et sécuritaire au nouveau Palais de Justice de Strasbourg.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'Ouvrage : APIJ

Conducteur d'opération : DDT 67

Groupement constructeur : Eiffage Construction Alsace (mandataire) / Spie batignolles est / Eiffage Energie / Clemessy

Charpentier : BCM

Groupement de maîtrise d'œuvre :

- ▶ **Architectes mandataires :** GARCES - DE SETA - BONET Architectes
- ▶ **Architectes co-traitants :** SERRA - VIVES - CARTAGENA Architectes
- ▶ **Bureau d'étude technique :** SETEC Bâtiment
- ▶ **Bureau d'étude environnementale :** VP Cité / Beneficience
- ▶ **Bureau d'étude économiste :** GV Ingénierie
- ▶ **Bureau d'étude acoustique :** Acoustique Vivie et Associés
- ▶ **Bureau d'étude signalétique :** Frédéric Teschner Studio



(D) CINQ MOIS DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN ÉTROITE CONCERTATION AVEC L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Face à tous les défis que posent ce chantier d'envergure et compte-tenu de la sensibilité du contexte urbain et environnemental, l'APIJ, la maîtrise d'œuvre et le groupement constructeur ont mené une importante phase de travaux préparatoires en collaboration avec l'Eurométropole de Strasbourg (*anciennement Communauté Urbaine de Strasbourg – CUS*).

Tenue de séances plénières participatives

Le Palais de Justice est installé au cœur d'un quartier connaissant de nombreux chantiers depuis 3 ans. Pour assurer de bonnes relations entre les riverains et le chantier, de nombreuses actions ont été engagées pour intégrer les riverains dans le processus d'installation et de fonctionnement global du chantier.

« Des séances plénières réunissant tous les partenaires du chantier, la ville et les riverains ont été organisées afin d'identifier des zones d'emprise sur les voies pour installer la base vie, le stockage... » évoque **Olivier WEBER, Directeur de Projet Eiffage Construction Alsace**.

En relation constante avec les directions de proximité de l'Eurométropole de Strasbourg, la direction du chantier organise régulièrement des points d'information pour tenir au courant les riverains de l'évolution des travaux. Les doléances des riverains, recensées dans un cahier laissé à leur disposition, font systématiquement l'objet d'adaptations du chantier (plans de circulation modifiés afin d'assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles par exemple).

Respect d'une charte « faibles nuisances »

Etant inenvisageable d'interrompre les activités du Palais de Justice, les activités ont été déplacées vers un bâtiment provisoire bâti en préfabriqué attenant au site existant.

A la demande de l'APIJ, le groupement Eiffage Construction Alsace / Spie batignolles est / Eiffage Energie / Clemessy s'est engagé sur une charte « faibles nuisances ». Elle prévoit le strict respect d'un calendrier bruit qui fixe la réalisation des tâches les plus audibles aux horaires les moins contraignants par rapport à l'activité du Palais de Justice.

Ces tâches sont suffisamment anticipées sur le calendrier afin de permettre à l'équipe chantier de contenir au mieux leurs nuisances sonores au moyen d'équipements divers et de prévenir très en amont les riverains et les usagers du Palais de Justice provisoire.

En parallèle de cette organisation, un sonomètre mesure quotidiennement le niveau acoustique des travaux. Chaque semaine, la direction du chantier affiche un planning prévisionnel de chantier faisant figurer les travaux à réaliser avec un code couleur correspondant au niveau sonore de chaque tâche.



Exemple d'organigramme du bruit

	7h-8h	8h-12h	12h-13h	13h-15h	15h-17h30	17h30-19h30
Lundi	Vert	Vert	Vert	Vert	Jaune	Vert
Mardi	Vert	Vert	Vert	Vert	Rouge	Vert
Mercredi	Vert	Jaune	Vert	Rouge	Jaune	Vert
Jeudi	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Vendredi	Vert	Jaune	Vert	Vert	Vert	Vert

Vert : bruit environnement

Jaune : bruit ponctuel

Rouge : bruit continu et d'une intensité considérable nécessitant boitage

La charte « faibles nuisances » intègre également des exigences en termes de :

- ▶ Limitation des **déchets** du chantier. Le taux de revalorisation des déchets est de l'ordre de 70 %,
- ▶ Limitation des **poussières** (arrosage régulier afin d'avertir leur propagation),
- ▶ **Sécurisation** des abords du chantier,
- ▶ Installation d'une **signalétique** précise et régulière pour informer les habitants de l'évolution des travaux.

Un **site web dédié** a été créé pour que les riverains puissent retrouver l'ensemble de ces informations sans avoir à passer à proximité du chantier : <http://www.strasbourg.eu/territoire/les-quartiers/centre-republique/projets-quartier-centre-republique/chantier-du-palais-de-justice>

Strasbourg.eu
eurométropole

Capitale européenne

DÉVELOPPEMENT & RAYONNEMENT | VIE QUOTIDIENNE | ENVIRONNEMENT & QUALITÉ DE VIE | Grands projets | Ville et Eurométropole | Actualités

RECHERCHER

Vous êtes ici : Accueil > Mon territoire > Les quartiers > Centre République > Projets dans mon quartier > Chantier du Palais de Justice

CHANTIER DU PALAIS DE JUSTICE

Cet ancien bâtiment du XIX^es. qui s'inscrit fortement dans le patrimoine historique de la ville nécessite une reconstruction importante afin de répondre aux normes de sécurité, d'accessibilité, tout en offrant des conditions de travail adaptées à l'exercice d'une Justice du XXI^eme siècle ainsi que des conditions d'accueil de qualité pour le public.



Une responsable **Qualité Sécurité Environnement (QSE)** est présente quotidiennement sur le chantier pour s'assurer du contrôle qualité et du respect de la charte environnementale.

Les travaux préparatoires ont débuté le 17 janvier 2014 et se sont achevés le 30 juin 2014, date à laquelle les collaborateurs du groupement ont pris possession du bâtiment pour engager officiellement les premiers travaux.

CALENDRIER DU CHANTIER

Janvier 2014	<i>Démarrage des travaux préparatoires</i>
30 juin 2014	<i>Prise de possession du bâtiment pour démarrer les premiers travaux</i>
Juillet 2014	<i>Phase de curage</i>
Août 2014	<i>Phase de démolition</i>
Septembre 2014	<i>Dépose du 3^e étage</i>
Octobre 2014	<i>Cour intérieure (démolition et terrassement)</i>
Novembre 2014	<i>Installation de l'unique grue du chantier à l'intérieur du nouveau patio</i>
Décembre 2014	<i>Phase du gros œuvre + rénovation de la façade et de la verrière</i>
Janvier 2015	<i>Poursuite des travaux de gros œuvre et poursuite des travaux au niveau de la verrière de la Salles des Pas Perdus</i>
Février 2015	<i>Démarrage des corps d'état secondaires</i>
Mars 2015	<i>Pose de la charpente métallique</i>
Début 2017	<i>Ouverture du Palais de Justice de Strasbourg</i>



(E) PLUSIEURS CHANTIERS SUR UNE SEULE OPÉRATION

L'ensemble de ce chantier recouvre de véritables défis techniques pour les membres du groupement par la diversité des travaux à réaliser, le respect des parties du bâtiment inscrites aux Monuments Historiques et la réponse aux dernières exigences environnementales (performances à atteindre). La conduite optimale du chantier dans son milieu urbain (maîtrise des nuisances,...) a nécessité, par sa taille et par les enjeux techniques qu'il représente, un phasage adapté :

- **Phase 1** : identification des éléments inscrits, curage et démolition
- **Phase 2** : réhabilitation lourde sur 12 300 m²
- **Phase 3** : construction neuve sur 6 024 m² dans la cour centrale

PHASE 1

Identification des éléments inscrits, curage et démolition

Au démarrage du chantier, en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), des huissiers ont été mandatés pour dresser un constat préalable des éléments inscrits avant leur protection *in situ* (verrières, façade, escalier,...).

Avant la phase de curage, l'équipe chantier a procédé au désamiantage et au déplombage de certaines parties du bâtiment.

La démolition a démarré en août 2014 par l'intérieur du bâtiment en grande partie pour réduire les nuisances sonores. Cette phase a été réalisée au moyen d'une grosse pince, bien moins sonore qu'un engin de démolition classique. Elle a concerné les cloisons intérieures, la couverture, l'ensemble des ex-croissances ne correspondant pas à l'architecture d'origine ; et une partie de la façade.

En septembre 2014, les équipes du groupement ont procédé à la déconstruction du 3^e étage et de la toiture rajoutés en 1978, puis d'une partie de la cour intérieure du Palais de Justice.

Cette première phase de travaux s'est étalée sur 4 mois.







PHASE 2

Renforcement des structures par BCM dans le cadre des travaux de réhabilitation lourde : installation de plus de 1000 profilés

La Salle des Pas Perdus constitue sans nul doute la pièce la plus noble du Palais de Justice. Ce vaste espace classé de 450 m², avec l'espace accueil, comprend deux escaliers monumentaux qui se font face ainsi que de nombreux éléments de mobilier et de décoration également inscrits au Patrimoine Historique.

Le groupement Eiffage Construction Alsace / Spie batignolles est / Eiffage Energie / Clemessy a fait appel à la société alsacienne BCM, chargée d'installer des tirants provisoires pour soutenir les arcs boutants de la voûte de la Salle des Pas Perdus. Ces tirants sont au nombre de 6.



Les tirants seront retirés après construction d'un contrefort. Deux cages d'ascenseurs panoramiques seront installées pour reprendre les efforts de charge des voûtes et améliorer l'accessibilité des lieux pour les personnes à mobilité réduite.

Les structures des salles du Palais de Justice ont également été renforcées à l'aide de profilés acier. Plus de 1 000 profilés ont ainsi été installés, un par un, à la main, par les équipes de BCM. Un travail qui exige méthodologie, minutie et savoir-faire.

Construction d'un 3^e et 4^e niveau, réaménagement des niveaux inférieurs et des sous-sols

Initialement, le bâtiment qui abrite le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg se compose d'un dédale de couloirs, de salles d'audience, de bureaux administratifs, d'une pluralité de locaux techniques disséminés à tous les étages et de flux circulatoires uniques empruntés par tous les publics du Palais de Justice. Ces aménagements manquaient de fonctionnalité, de sécurité, de fluidité et ne correspondaient pas à l'image moderne d'un Palais de Justice.



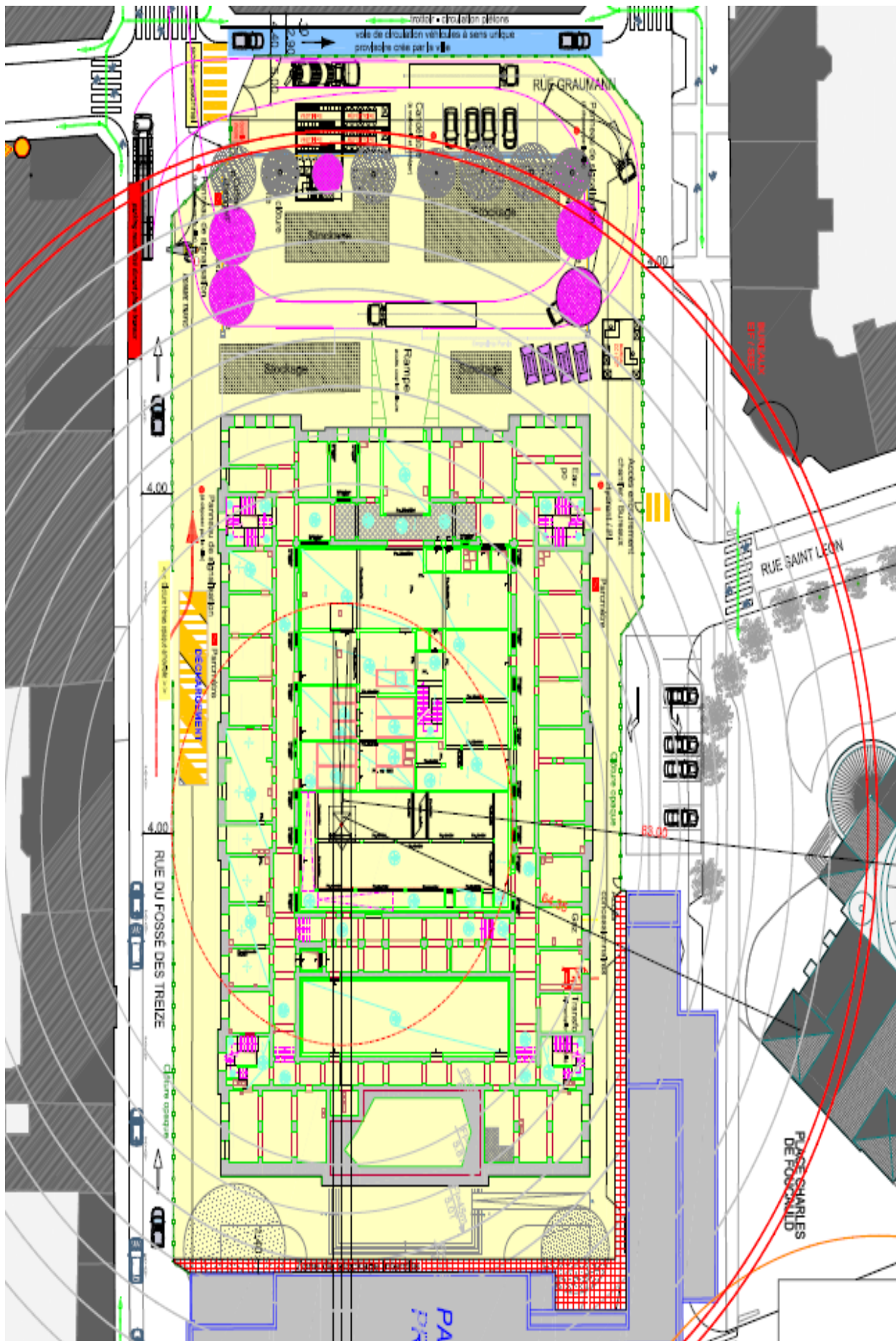
Les premiers travaux de gros œuvre, engagés dès novembre 2014 avec la pose de l'unique grue du chantier, ont consisté en la création de nouveaux bureaux et de locaux techniques nécessaires au bon fonctionnement du Palais de Justice : infirmerie, cellules, poste de Police, parking, gestion de la circulation des détenus,... Ces nouveaux aménagements ont nécessité beaucoup de travaux de reprise en sous-œuvre par les équipes du groupement.



Le 3^e niveau construit en 1978 ne respectant pas le schéma architectural d'origine, il a été décidé de le supprimer pour le remplacer par un nouvel étage en accord avec le caractère patrimonial de l'édifice. Un 4^e niveau partiel destiné à recevoir la nouvelle charpente métallique sera également créé, sous laquelle une bibliothèque, un espace de restauration et de détente ainsi que des locaux techniques seront aménagés.



Les niveaux 1 et 2 ont subi les travaux les plus mineurs : peintures, restauration d'éléments inscrits, rénovation des menuiseries, et des sols, passage de nouvelles gaines techniques et mise en conformité incendie.





Installation de la nouvelle charpente métallique du Palais de Justice par les équipes de BCM : une pose comparable à de l'orfèvrerie

Depuis mi-mars 2015, la société BCM réalise la nouvelle charpente métallique qui supportera la future toiture du Palais de Justice. Les agences d'architecture espagnoles ont en effet imaginé une structure complexe de 160 tonnes d'acier comportant de nombreux pans inclinés, pour permettre l'intégration de puits de lumière au moyen de formes coniques de différentes hauteurs. Cette structure métallique est destinée au 4^e et dernier niveau créé pendant les travaux. Elle porte tout le symbolisme du projet architectural dans sa vision contemporaine.



Crédit photo : Cabinet Garcès - De Seta - Bonnet Architectes

6 mois d'études ont été nécessaires à la conception de cette nouvelle charpente qui a fait l'objet d'une modélisation 3D extrêmement précise. L'ossature métallique a été conçue dans les ateliers BCM d'Erstein en Alsace.

« Cette charpente métallique correspond au mm près aux dimensions du schéma architectural. Sa création a exigé quelques 900 heures de travail », rappelle **Nicolas EBERHART**, responsable travaux charpente pour BCM.

La pose de cette charpente métallique a débuté par les différentes ailes du bâtiment pour rejoindre ensuite le noyau central, placé au-dessus du nouveau patio végétalisé. Un revêtement inox sera appliqué sur l'ensemble de la charpente. Elle est positionnée à 2 m de retrait de la façade afin de conserver la vue globale depuis l'accueil du Palais sur l'édifice historique inscrit.



Crédit photo : BCM



Crédit photo : BCM



Rénovation de la façade classée dans le respect des faits d'histoire

Centenaire, le Palais de Justice a connu de nombreux événements historiques et des intempéries qui ont abîmé, voire détruit certains éléments de la façade extérieure.

Dans le cadre de la rénovation de cette façade, la DRAC est intervenue en amont des travaux pour identifier les pierres touchées par une usure naturelle ou par un accident mineur et celles qui témoignent de la Seconde Guerre Mondiale (impacts de balles).

Si les premières concernées par l'usure font l'objet d'une restauration minutieuse par des façadiers spécialisés, les secondes doivent conserver leurs attributs historiques.



PHASE 3

Repenser le patio intérieur pour agrémenter l'espace paysager et accroître l'apport de lumière naturelle dans la Salle des Pas Perdus

À l'origine de la construction du Palais de Justice, le patio initial donnait de l'autre côté de l'accueil. La Salle des Pas Perdus était donc particulièrement obscure, ses attributs architecturaux peu mis en valeur.

Pour sublimer cet espace remarquable, l'architecte a décidé de déplacer la cour intérieure pour qu'elle soit accessible depuis la Salle des Pas Perdus. Cette nouvelle configuration favorise un apport de lumière naturelle significatif.



Pour ouvrir la Salle des Pas Perdus sur le patio, le groupement constructeur a supprimé le bâtiment adossé et BCM est intervenu pour installer d'importants contreforts métalliques définitifs de part et d'autre, visant à soutenir les charges. Il s'agit de 8 poteaux de 18 mètres de haut. Dans cet espace destiné à recevoir le nouveau patio, l'équipe chantier est intervenue jusqu'à 4,5 mètres plus bas que le palier d'origine pour créer de nouveaux niveaux de sous-sol par lesquels les détenus arriveront en salles d'audience et des locaux techniques.





Autour de ce nouveau patio, l'architecte - conformément au cahier des charges de l'APIJ - a aménagé différents flux de circulation entre la Salle des Pas Perdus et les salles d'audience pour le public uniquement. Ces voies d'accès n'ont vocation à être empruntées ni par les détenus, ni par les usagers du Palais de Justice. Des cages d'escalier supplémentaires seront installées de chaque côté du bâtiment et destinées au personnel du Palais de Justice. Cette nouvelle circulation vise à renforcer la sécurité en évitant toute zone de rencontres entre les différents publics du Palais de Justice.

Le patio sera végétalisé au sol avec gazon et arbres pour agrémenter les voies de circulation.

Afin de remplacer le bâtiment démoli pour y installer le nouveau patio, le groupement a bâti un ensemble neuf de 6 000 m² en lieu et place de l'ancien patio.



Crédit photo : Cabinet Garcès - De Seta - Bonet Arquitectes



ANNEXE 1

FICHE D'IDENTITÉ EIFFAGE



Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction et de l'immobilier, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de plus de 66 000 collaborateurs et a réalisé, en 2014, un chiffre d'affaires de 14 milliards d'euros dont 16 % à l'étranger.

La branche **Eiffage Construction** réunit l'ensemble des métiers liés à l'aménagement urbain, la construction, la promotion immobilière, les travaux services et la maintenance. L'entreprise est fortement implantée en France à travers ses 8 directions régionales, ainsi qu'au Benelux, au Portugal, en Pologne et en Slovaquie. Avec un effectif de 13 200 collaborateurs, Eiffage Construction a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros.

Eiffage Construction Alsace fait partie de la Direction régionale Grand-Est d'Eiffage Construction qui compte 8 établissements et 1 100 collaborateurs. Plusieurs chantiers d'envergure sont en cours dans cette Direction et notamment : le centre des Congrès de Metz, les nouveaux bâtiments de l'université de Metz, la Cité de la Gastronomie et du Vin à Dijon ou encore les Passages Pasteur dans le cœur historique de Besançon. En 2014, la Direction Grand-Est a réalisé un chiffre d'affaires de 289 millions d'euros.

Eiffage Energie assure la conception, la réalisation, l'intégration et l'exploitation-maintenance de systèmes et d'équipements d'énergies et de télécommunications dédiés aux infrastructures publiques et privées, à l'industrie et aux bâtiments. S'appuyant sur un maillage local très dense et sur des entités aux savoir-faire très pointus, la branche Énergie réalise, en complémentarité avec les métiers du Groupe, des opérations de toute taille, du projet local aux grands programmes nationaux. La branche Énergie regroupe des entreprises réputées telles qu'Eiffage Énergie, Clemessy et Eiffel Industrie. Elle intervient conjointement avec Eiffage Construction sur de nombreux chantiers en Grand-Est et plus particulièrement le centre des Congrès de Metz et les nouveaux bâtiments de l'université de Metz. Eiffage Energie s'appuie sur l'expérience de plus de 25 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2014.

Contact presse

Marie-Claire des Lauriers

Eiffage Construction

Tél. : 01 34 65 83 34

marie-claire.deslauriers@eiffage.com



ANNEXE 2

spie batignolles

FICHE D'IDENTITÉ SPIE BATIGNOLLES EST

Spie batignolles est, filiale régionale du Groupe Spie batignolles, est présente en Champagne-Ardenne, Alsace-Lorraine et Franche-Comté.

Elle développe son savoir-faire à tous les niveaux du développement d'un projet de construction. Assembleur de compétences, elle répond au mieux à ses clients tertiaires, logements ou industriels, qu'ils soient privés ou publics, ou dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) avec des collectivités et des acteurs publics.

Elle dispose de compétences propres en bâtiment, génie civil industriel, travaux et services de proximité.

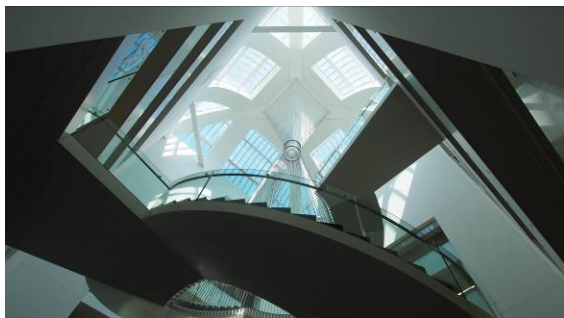
Déjà reconnu dans ces domaines par des réalisations telles que :

- › Réalisation en PPP d'un Centre aqualudique NOVA AMERICA à Saint Dié
- › Construction neuve et réhabilitation Médiathèque André Malraux à Strasbourg
- › Construction d'une station d'épuration à Meistratzheim
- › Réalisation d'un bassin d'orage de 4000m³ à Strasbourg
- › Construction du Pôle de Santé du centre hospitalier de Lunéville
- › Conception et réalisation des travaux d'Aqualun , centre aqualudique de Lunéville
- › Extension du Domaine des 3 forêts de Center Parcs
- › Mise à niveau sismique des bâtiments de la centrale nucléaire de production électrique d'EDF à Fessenheim
- › Construction d'un gymnase et d'une demi-pension au Lycée Mathis à Schiltigheim
- › Construction d'un bassin de retenue de pollution de 8500m³ Place Mazelle à Metz

Principaux chiffres :

- › **Chiffre d'affaires 2014** : 48 M€
- › **Effectifs (au 31 décembre 2014)** : 165 collaborateurs

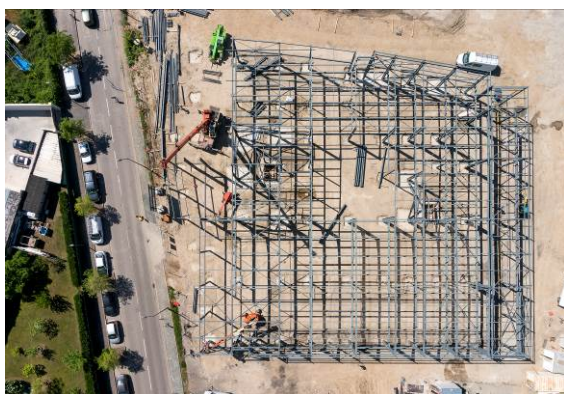
BCM : Plus de 30 ans de savoir-faire



BNU de Strasbourg - MOE : Nicolas Michelin & associés



Fondation Richard à Saint-Fons - MOE : em2c



Sew Usocom à Brumath - MOE : Studio Wolfhugel



Dock's de Strasbourg - MOE : Georges Heintz-Kehr et PH Architecture

Crédit photos : BCM

BCM, spécialiste de la charpente métallique, possède, depuis plus de 30 ans, un réel savoir-faire dans la réhabilitation des monuments historiques. La société a notamment réalisé le dôme de la BNU de Strasbourg ainsi que le palace The Peninsula Paris et la restructuration de l'Aubette de Strasbourg. BCM a également développé une expertise technique dans la réalisation de bâtiments industriels et tertiaires. La société a mis en œuvre la charpente métallique de l'usine de la société Sew Usocom à Brumath avec 1 600 tonnes d'acier ainsi que le HRO Ouest Plaza à Colombes ou bien encore les Dock's de Strasbourg avec un porte-à-faux de 14 mètres.

Implantée à Erstein, l'entreprise BCM (Baumert Constructions Métalliques) est ainsi spécialisée dans la conception, la production et le montage de structures métalliques. La société intervient en neuf comme en rénovation dans la construction de tous types d'ouvrages, des plus simples aux plus complexes : bâtiments industriels et tertiaires, locaux de stockage, complexes culturels, sportifs et commerciaux.

BCM accompagne ses clients tout au long de leurs projets dans le cadre d'une offre globale : études techniques, fabrication, montage sur site.

Présente dans le Grand-Est, en Région Parisienne, et depuis 2011 en Région Rhône-Alpes avec l'ouverture d'une agence à Lyon, le charpentier métallique réalise près de 120 chantiers par an.

Les chiffres clés

- Plus de 40 collaborateurs
- Un atelier de fabrication de 9 000 m²
- Une capacité annuelle de production de 5 500 tonnes
- 120 chantiers par an

Pour plus d'informations sur l'entreprise, son actualité, ses références : www.bcm-charpente.fr



ANNEXE 4

FICHE D'IDENTITÉ DE L'AGENCE GARCÈS – DE SETA – BONET

L'association en 2011 de Jordi Garcés, Daria de Seta et Anna Bonet inaugure une nouvelle étape de concours et de commandes internationales qu'il intègre et continue la trajectoire déjà consolidée de Jordi Garcés : les projets gagnants du concours international pour la Nouvelle Station Maritime de Syracuse en Sicile (l'Italie) et du concours de Rénovation et l'Agrandissement du Palais de la Justice de Strasbourg (la France), comme le Bâtiment annexe de nouvelle plante au Musée Picasso de Barcelone et le Bâtiment Étude du peintre Arranz Bravo récemment fini, ils reflètent une nouvelle complémentarité professionnelle tant du point de vue générationnel comme culturel.

Jordi Garcés, architecte dès 1970 (École Technique Supérieure d'Architecture de Barcelone).

Docteur d'architecture par l'Université Polytechnique de la Catalogne en 1987, professeur de projets dans l'ETSAB dès 1975. Professeur invité et expert extérieur, à partir du cours 1995-1996, dans l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse). De l'ensemble de son oeuvre on peut remarquer par sa plus grande visibilité : le Musée Picasso de Barcelone; le Musée d'Art de la Navarre à Pampelune; le Pavillon Olympique de la Vallée de Hébron à Barcelone; l'Hôtel Place à Barcelone; le Musée de la Science et le Cosmos du Tenerife et le Nouveau Siège de la Fondation Francisco Godia à Barcelone

Daria de Seta, architecte dès 1998 (Facoltà di Architettura di Napoli). Docteur d'architecture et de Muséographie par le Polytechnique de Milan et l'ETSA de Barcelone à 2004, elle a été invitée par des distinctes universités européennes et actuellement est professeur du Master "Espaces et Communication" de la HEAD de Genève. Après avoir collaboré avec Renzo Piano et MBM architectes (entre autres) et de signer ses propres projets, à partir de 2005 elle commence à faire partie de l'étude de Jordi Garcés. Elle assemblait toujours la pratique du projet avec l'activité théorique critique, en étant commissariat d'expositions d'architecture et de photographie et en publiant des articles dans des revues italiennes et espagnoles de secteur. Son dernier livre publié est « Giuseppe Pagano. Un vocabulaire d'Images », de Lampreave & Millán, Madrid 2009.

Anna Bonet, architecte dès 2003 (École Technique Supérieure d'Architecture de Barcelone).

Après avoir collaboré avec des différents bureaux comme Dani Freixes i Varis architectes ou MMBM, 2007 commence à faire partie de l'étude de Jordi Garcés. Elle réalise parallèlement quelques propres projets comme la Bibliothèque de Porqueres, une Maison à Badrena et quelques interventions ponctuelles dans le Musée d'Histoire de la Catalogne (cette dernière avec collaboration de Daria de Seta).